
Bilan du deuxième trimestre

Depuis le début de l'année

Pour la période prenant fin
le 30 septembre 2017



FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION

Des bornes de recharge standard de niveau 2 sont installées auprès de chacune des bornes de recharge rapide et font partie du Réseau branché de bornes de recharge d'Énergie NB pour les véhicules électriques.

Énergie NB présente les mesures prises lors de l'examen de la tempête de verglas.

En août, Énergie NB a publié le rapport Tempête de verglas 2017 — Leçons retenues. Énergie NB a identifié des domaines où elle peut améliorer ses activités afin d'optimiser le processus de préparation aux situations d'urgence lors de conditions météorologiques extrêmes, à la suite d'une évaluation interne et provinciale de la tempête de verglas qui a eu lieu au cours de l'hiver 2017.

Énergie NB et l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick ont participé à des séances publiques dans le cadre de l'examen mené par la greffière du Conseil exécutif, Judy Wagner, et de son équipe. En plus des séances publiques dans le cadre de la tempête de verglas, Énergie NB a entrepris son propre examen et l'a déposé auprès du Bureau du Conseil exécutif.

L'examen a porté sur les préparatifs de tempête, la réponse et le suivi dans les domaines de la communication, des activités d'exploitation, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement, de l'environnement, des centres de service à la clientèle, de la sécurité et des relations externes. Par suite de l'examen, Énergie NB s'est engagée à plusieurs mesures qui sont détaillées dans le rapport de la tempête de verglas.

Énergie NB élargit son réseau provincial de bornes de recharge pour véhicules électriques

En août, Énergie NB a mis en service deux autres bornes de recharge rapide le long de l'autoroute transcanadienne à Woodstock et à Prince William, visant à fournir un déplacement sans soucis aux conducteurs de véhicules électriques partout au Nouveau-Brunswick.

Les bornes de recharge rapide au Murray's Irving and Restaurant à Woodstock et au Petro-Canada/Acorn Restaurant à Prince William se trouvent dans les stationnements près de chaque station-service. En plus de ces sites, des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques se trouvent le long de l'autoroute transcanadienne aux endroits suivants : Edmundston, Perth-Andover, Youngs Cove, Lincoln, Salisbury et Aulac.

Des bornes de recharge standard de niveau 2 sont installées auprès de chacune des bornes de recharge rapide et font partie du Réseau branché de bornes de recharge d'Énergie NB pour les véhicules électriques

Les Néo-Brunswickois économisent 1,27 million de dollars grâce au Rapport d'énergie à domicile

Depuis le lancement du Rapport d'énergie à domicile en janvier, les clients résidentiels d'Énergie NB ont économisé plus de 1,27 million de dollars en effectuant de petits changements à leurs habitudes de consommation énergétique. Nos clients ont économisé environ 11,8 GWh d'énergie depuis l'introduction du rapport, suffisamment d'électricité pour alimenter environ 700 maisons pendant une année.

Le Rapport d'énergie à domicile d'Énergie NB aide nos clients à comprendre comment leur consommation énergétique se compare à d'autres maisons semblables, ce qui donne aux propriétaires une référence sur leur consommation d'électricité ainsi que des conseils personnalisés pour économiser de l'énergie. Les économies d'énergie et financières sont déterminées en utilisant les meilleures pratiques de l'industrie pour l'évaluation, la mesure et la vérification des programmes d'efficacité énergétique en fonction du comportement des clients résidentiels.

Pour en apprendre davantage sur les faits saillants d'exploitation, cliquez sur les liens hypertextes intégrés dans les titres (le cas échéant).

FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION

Un financement offert aux petites entreprises pour l'installation de produits d'éclairage écoénergétiques

Énergie NB veut aider les petites entreprises et les propriétaires d'immeubles commerciaux à économiser de l'énergie et de l'argent grâce à un nouveau programme de financement offert pour l'installation de produits d'éclairage écoénergétiques. Le Programme d'éclairage pour les petites entreprises offre des conseils ciblés et des incitatifs financiers pour les travaux visant à améliorer les systèmes et commandes d'éclairage. L'éclairage peut représenter une part importante de la facture d'électricité d'une petite entreprise, et grâce à ce programme, les propriétaires d'entreprises peuvent recevoir jusqu'à 7 500 \$ en remises.

Il s'agit du deuxième programme d'efficacité énergétique pour les entreprises commerciales et, avec le Programme d'amélioration énergétique des immeubles commerciaux, il vise à aider les entreprises à éliminer les inefficacités en énergie, tout en améliorant la rentabilité en réduisant les coûts d'énergie et d'entretien.

La Commission de services régionaux Chaleur est prête à produire de l'électricité

Énergie NB a signé une entente pour acheter environ 6000 mégawattheures d'énergie chaque année auprès de la Commission de services régionaux Chaleur au cours des 20 prochaines années. L'énergie, qui doit être ajoutée au réseau en septembre 2018, sera produite à partir de méthane au site d'enfouissement régional de la région Chaleur, à Allardville. La quantité d'électricité produite est suffisante pour alimenter environ 135 foyers.

L'installation de la région Chaleur se joint maintenant à trois autres installations, soit celles de Fredericton, d'Edmundston et de Moncton, qui ont signé des ententes d'achat d'énergie avec Énergie NB. Ces projets aideront Énergie NB à réaliser son objectif qui vise à ce que 40 pour cent de son énergie produite dans la province le soit à partir de sources renouvelables d'ici 2020.

Énergie NB améliore son programme écoénergétique d'isolation des maisons

Les propriétaires de maisons du Nouveau-Brunswick qui chauffent à l'électricité peuvent maintenant participer au Programme écoénergétique d'isolation des maisons d'Énergie NB en prenant rendez-vous pour une évaluation énergétique résidentielle pour seulement 99 \$ plus TVH. Les propriétaires qui effectuent une amélioration majeure en travaux d'isolation dans le cadre du programme écoénergétique d'isolation des maisons pourront recevoir une prime de 500 dollars sur l'achat de chaque thermopompe admissible. En plus d'aider les propriétaires, le programme offre également des possibilités aux entrepreneurs du Nouveau-Brunswick.

Le Programme écoénergétique d'isolation des maisons a été lancé en 2015 et a aidé des centaines de propriétaires à économiser, en moyenne, entre 700 et 1 000 \$ par an sur leurs coûts énergétiques. Également, les participants reçoivent en moyenne 1 800 \$ d'incitatifs d'Énergie NB pour les aider à payer leurs mises à niveau. La plupart peuvent récupérer le coût de leur investissement dans trois à cinq ans.

La première étape du programme consiste en une évaluation énergétique de la maison qui définira les améliorations possibles et permettra à Énergie NB de fournir au propriétaire un rapport détaillant les améliorations recommandées et d'évaluer les incitatifs admissibles pour le propriétaire.

Pour en apprendre davantage sur les faits saillants d'exploitation, cliquez sur les liens hypertextes intégrés dans les titres (le cas échéant).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS¹

Activités de production d'électricité

Énergie NB a encouru un bénéfice d'exploitation de 116 millions de dollars pour la période de six mois, ce qui est de 27 millions de dollars ou 19 pour cent de moins que la même période de l'année précédente.

Les ventes d'électricité à l'intérieur de la province ont totalisé 580 millions de dollars pour la période de six mois, ce qui représente sept millions de dollars ou un pour cent de plus que la même période de l'année précédente. L'augmentation a été principalement attribuable à l'augmentation des tarifs en avril 2017, partiellement compensée par les températures plus clémentes de l'année en cours. Les revenus provenant de l'extérieur de la province de 124 millions de dollars étaient de neuf millions de dollars ou huit pour cent de plus que la même période de l'année précédente, principalement attribuable à la hausse des prix à l'exportation.

Les charges attribuées aux activités de production d'électricité étaient de 628 millions de dollars pour la période de six mois, soit une augmentation de 47 millions de dollars, ou huit pour cent de plus que la même période de l'année précédente. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 23 millions de dollars des coûts liés aux achats de combustible et aux achats d'énergie, à une augmentation de 16 millions de dollars des coûts d'exploitation, d'entretien et d'administration (EEA) et à une augmentation de sept millions de dollars des coûts liés à la dépréciation et à l'amortissement.

L'augmentation des coûts liés aux achats de combustible et aux achats d'énergie de 23 millions de dollars est attribuable à une hausse du prix d'achat d'énergie et à une diminution de la production hydroélectrique. L'augmentation de 16 millions de dollars des coûts d'EEA est principalement attribuable aux coûts de travaux d'entretien non liés aux immobilisations à la centrale nucléaire de Point Lepreau dans l'année en cours. L'augmentation des frais de dépréciation de sept millions de dollars est attribuable à l'arrêt d'entretien de 2016-2017 à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges d'Énergie NB (coûts financiers, fonds d'amortissement et autres revenus de placement, et gains de valeur de marché sur les placements) se sont élevés à 116 millions de dollars, ce qui représente 24 millions de dollars ou 26 pour cent de plus que la même période de l'année précédente. Des conditions de marché moins favorables ont entraîné une diminution d'un exercice à l'autre des gains sur les investissements. Les autres écarts sont principalement attribuables aux fluctuations de change sur la dette et les placements en devise américaine.

Aperçu financier

La perte nette pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017 était de six millions de dollars, ce qui représente une diminution de 51 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une augmentation des coûts d'EEA et à une diminution des revenus de placement et une diminution de la marge brute (revenus à l'intérieur et à l'extérieur de la province moins les coûts liés aux achats de combustible et aux achats d'énergie).

Gestion de la dette

Énergie NB fait des progrès envers l'atteinte d'un ratio d'endettement de 80/20 tel que prescrit par la Loi sur l'électricité. La réduction de la dette est nécessaire pour qu'Énergie NB ait la souplesse nécessaire pour répondre aux changements des marchés et des technologies et mieux préparer les investissements futurs. Le tableau ci-dessous résume le pourcentage de la dette nette de la structure financière.

(en millions de dollars)	30 sept 2017	31 mars 2017	Variation
Dette totale	5 404 \$	5 404 \$	- \$
Trésorerie	2	1	1
Montant à recevoir au titre du fonds d'amortissement	519	503	16
Dette nette totale²	4 883 \$	4 900 \$	(17) \$

La réduction de la dette a lieu lorsqu'il existe un excédent de trésoreries après avoir répondu aux besoins quotidiens d'investissement et opérationnels. Comme l'indique le tableau ci-dessus, la dette nette a été réduite de 17 millions de dollars au cours de la période.

¹ L'information financière présentée dans le bilan est une version abrégée et condensée des états financiers, qui ont fait l'objet d'une vérification, et contient des estimations financières sujettes à changement. Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités pour tenir compte des ajustements apportés aux résultats de la période ultérieure à l'émission du rapport trimestriel de l'exercice précédent.

² La dette nette comprend la dette à court terme, le montant de la tranche à long terme de la dette et la dette à long terme, moins les fonds d'amortissement et la trésorerie.

ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS (PERTE)

en millions de dollars (Non vérifié)

	six mois terminés le 30 septembre		
	2017	2016	Écart
Produits			
À l'intérieur de la province	580 \$	573 \$	7 \$
À l'extérieur de la province	124	115	9
Autres produits	40	36	4
Total des produits	744	724	20
Charges			
Combustible et achats d'énergie	(254)	(231)	(23)
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	(229)	(213)	(16)
Impôts	(22)	(21)	(1)
Dépréciation et amortissement	(123)	(116)	(7)
Total des charges d'exploitation	(628)	(581)	(47)
Bénéfice d'exploitation	116	143	(27)
Charges financières	(115)	(138)	23
Fonds d'amortissement et autres revenus de placement	(6)	15	(21)
Gains non réalisés sur placements	5	31	(26)
Bénéfice net avant les variations des soldes réglementaires	-	51	(51)
Variation nette des soldes réglementaires	(6)	(6)	-
Bénéfice net (perte)	(6) \$	45 \$	(51) \$

STATISTIQUES D'EXPLOITATION

	six mois terminés le 30 septembre		
	2017	2016	Écart
Ventes à l'intérieur de la province (GWh)	5 449	5 553	(54)
Ventes à l'exportation (GWh)	1 703	1 547	156
La production hydroélectrique est supérieure (inférieure) à la moyenne à long terme (%)	(21)	12	(33)

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

en millions de dollars (Non vérifié)

Actifs	Au 30 sept. 2017	Au 30 sept. 2016	Au 31 mars 2017
Actifs courants			
Trésorerie	2 \$	1 \$	\$1 \$
Débiteurs	167	148	255
Matières, fournitures et combustible	148	194	168
Charges payées d'avance	37	31	13
Actifs dérivés	-	9	7
Total des actifs courants	354	383	444
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	4 324	4 295	4 280
Montant à recevoir au titre du fonds d'amortissement	519	483	503
Actifs à long terme et autres	733	763	732
Total des actifs non courants	5 576	5 541	5 515
Total des actifs	5 930	5 924	5 959
Soldes réglementaires	1 003	1 015	1 009
Total des actifs et des soldes réglementaires	6 933 \$	6 939 \$	6 968 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

en millions de dollars (Non vérifié)

Passifs et capitaux propres	Au 30 sept. 2017	Au 30 sept. 2016	Au 31 mars 2017
Passifs courants			
Dette à court terme	897 \$	904 \$	977 \$
Créditeurs et intérêts courus	260	231	297
Tranche à court terme de la dette à long terme	650	100	420
Passifs dérivés	27	75	14
Total des passifs courants	1 834	1 310	1 708
Passifs non courants			
Dette à long terme	3 857	4 422	4 007
Passif reporté et passifs dérivés	958	922	933
Total des passifs non courants	4 815	5 344	4 940
Total des passifs	6 649	6 654	6 648
Total des capitaux propres	284	285	320
Total des passifs et des capitaux propres	6 933 \$	6 939 \$	6 968 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions de dollars (Non vérifié)

	six mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016
Activités d'exploitation		
Encaissements provenant des clients	842 \$	818 \$
Trésorerie versée aux fournisseurs et aux employés	(533)	(560)
Intérêts versés	(131)	(119)
Trésorerie des activités d'exploitation	178 \$	139 \$
Activités d'investissement		
Trésorerie investie dans les immobilisations corporelles	(162) \$	(169) \$
Dépenses de trésorerie liées au déclassement	(8)	(11)
Trésorerie pour les activités d'investissement	(170) \$	(180) \$
Activités de financement		
Trésorerie de la dette à long terme	99 \$	296 \$
Remboursements d'emprunts	-	(300)
Remboursement de la dette à court term	(80)	49
Achats et retraits (net) du fonds d'amortissement	(26)	(5)
Trésorerie des activités de financement	(7) \$	40 \$
Entrée nette de trésorerie (sortie)	1 \$	(1) \$
Trésorerie, début de période	1	2
Trésorerie, fin de période	2 \$	1 \$